



Ville de Chirongui

## Communiqué de presse

### Droit de réponse / Association Cinémusafiri

La commune de Chirongui, au travers de ses équipements culturels, a lancé une nouvelle dynamique culturelle en 2021 et souhaite la développer encore en 2022, à destination de tous les publics adultes, scolaires, familles, en mettant en œuvre une offre culturelle complète de spectacles vivants, cinéma, expositions, lecture publique...

Le communiqué de presse de l'association Cinémusafiri accuse la municipalité de Chirongui de vouloir fermer l'unique cinéma de l'île, dans le but de priver les administrés d'un loisir apprécié.

La commune souhaite rassurer les habitants de Mayotte en assurant de sa volonté de continuer à proposer à tous une programmation cinéma dans les plus brefs délais.

Depuis l'ouverture du Pôle Culturel, la commune a délégué l'exploitation cinématographique à l'association Cinémusafiri via un contrat de délégation de service public. Au terme d'une procédure légale, la commune a décidé de résilier ce contrat pour non-respect de ses termes par l'association, malgré plusieurs tentatives de conciliation et d'échanges à l'initiative de la commune.

Il n'a cependant jamais été question de fermer les portes du cinéma. La résiliation du contrat liant la mairie et l'association n'empêchera pas le cinéma de fonctionner au sein de la structure.

Les allégations d'inégalité de la procédure ou de volonté de la municipalité d'empêcher ses administrés d'accéder à la culture ne correspondent ni au fonctionnement ni à la volonté de la municipalité de Chirongui.

La salle du Pôle Culturel a été mise à disposition de l'association pour une exploitation commerciale du cinéma. Le contrat de délégation de service public a été adapté à la situation de Mayotte. En 2 ans d'exploitation, du fait des aléas et difficultés (crise sanitaire notamment), aucun frais n'a été demandé à l'association. L'ensemble des frais de fonctionnement et d'entretien ont été directement pris en charge par la municipalité de Chirongui.

La municipalité a proposé à Cinémusafiri d'examiner la situation des personnels de l'association.

La commune de Chirongui a conscience du travail effectué depuis 12 ans sur le territoire et encourage Cinémusafiri dans le maintien des séances de cinéma plein air auprès de toutes les communes de l'île.

La commune de Chirongui souhaite et assure le maintien de l'activité Cinéma au sein du Pôle Culturel de Chirongui en continuant d'assurer au plus vite une politique cinématographique : programmation grand public, familiale, art & essai ; dispositifs d'éducation à l'image à destination de tous les scolaires ; mise en place d'avant-premières... dans un objectif de développement culturel au service de la population.



M. SAÏD Anghanouni

Le Maire de la commune de  
CHIRONGUI